

# "Le cheminement des esprits"

Autor(en): **Ackermann, Bruno**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **47 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81182>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## «Le cheminement des esprits»\*

---

Bruno Ackermann

«Si nous devons quelque chose à ce monde, c'est notre volonté de le changer, de le connaître afin de le changer, de le connaître en tant que notre action peut modifier le sort des victimes, dont nous sommes.»

Denis de Rougemont,  
*Journal d'un Intellectuel en chômage* (1937)

### **Zusammenfassung**

*Denis de Rougemont, Redaktor der «Botschaft an die Europäer» am Haager Kongress von 1948 und Gründer 1950 des Centre européen de la Culture, zählt wie Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer und Alcide De Gasperi zu den Gründungsvätern des europäischen Integrationswerkes. Für ihn ist die Bewusstwerdung der gemeinsamen Einheit und die Schaffung humaner – und das heisst auch föderalistischer – Institutionen die Voraussetzung jedes politischen und wirtschaftlichen Fortschritts des Alten Kontinents. Die Engagements der Europäer müssten mit der Kultur beginnen, einer «menschlichen Aktivität der Wertekreation», die alleine der Existenz Sinn gebe. Während über einem Jahrhundert mit dem destruktiven Dogma des Nationalstaates konfrontiert, müssten die Europäer jetzt mit drei Kardinaltugenden ihre Zukunft bauen: mit dem Sinn für die objektive Wahrheit, dem Sinn für die persönliche Verantwortung und dem Sinn für Freiheit. Daher sein Appell zur Umkehr: «Das Zentrum der Gesellschaft muss ins Zentrum des Menschen gesetzt werden.»*

Où ranger Denis de Rougemont parmi les pères fondateurs de l'Europe?

A l'évidence, l'intellectuel-penseur qu'il fut mérite une place de choix parmi les fondateurs de l'Europe. Homme de pensée et d'écriture avant

\* Extrait d'une conférence donnée le 24 novembre 1995 à l'European University Institute de Florence.

tout, à contre-courant toujours des modes bien-pensantes, protestant génial sinon prophète et utopiste, il appartient sans doute à cette espèce rare d'intellectuels inclassables qui apportèrent à la conscience européenne raisons d'être et raisons d'espérer. Homme d'action il le fut aussi, mais sans doute d'une moindre manière que l'ont été, aux yeux des historiens, d'autres pionniers de la construction, les pères fondateurs «officiels»<sup>1</sup>, tels Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi, et autres – ils sont nombreux – agissant sur le terrain politique et institutionnel. L'Histoire donnerait-elle aujourd'hui raison à l'écrivain suisse qui, dans tous ses écrits, considérait que la condition préalable à toute avancée politique et économique à l'échelle de l'Europe est la prise de conscience d'une identité commune et l'exercice d'un langage commun, la culture?

C'est poser d'emblée la place originale qu'occupe Rougemont dans la maison européenne. Et disons dans un même élan que dans cette aventure, riche de tensions fécondes, le rôle joué par les uns et les autres est d'importance, car chacun y a engagé ses propres forces, ses idées, ses compétences, et surtout sa foi en un avenir qu'il savait, par avance, difficile à bâtir. Ce que je souhaiterais préciser ici, c'est le rôle spécifique de Rougemont dans l'aventure européenne, et rappeler les idées-forces de son engagement. Un terme le qualifie: cheminement, dans le sens qu'il a donné à ce terme: «[...] le cheminement est mon activité, cette avance en la nuit, régulière, à tous risques, et qui crée le sentier sous mes pas...»<sup>2</sup> Certes, Rougemont n'est pas, à l'instar d'autres grands Européens, de ceux que l'on qualifierait de militant de la première heure, à moins de situer le point de départ de la construction européenne aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, mais ce serait mésestimer l'apport décisif des précurseurs de la cause européenne. L'idée d'Europe est vieille comme le monde, et les projets de construction européenne remontent au Moyen Âge<sup>3</sup>. Dans un bel ouvrage intitulé *Vingt-huit siècles d'Europe*, l'essayiste neuchâtelois retrace les moments phares de la conscience européenne d'Hésiode à nos jours, démontrant, textes à l'appui, l'unité de culture des Européens. Et Rougemont de rappeler, dans son introduction, que l'Europe unie «n'est pas un expédient moderne, économique ou politique, mais c'est un idéal

1 Ainsi qualifié par Gérard Bossuat dans son ouvrage, *Les Fondateurs de l'Europe*, Paris, Belin, 1994, p. 8.

2 Cf. l'introduction à son ouvrage publié à l'occasion du vingtième anniversaire du Centre européen de la Culture, *Le Cheminement des Esprits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970. Sauf indication, les articles et les ouvrages cités sont de la plume de Denis de Rougemont. La plupart d'entre eux ont été réédités sous le titre *Ecrits sur l'Europe*, Paris, La Différence, 1994, tome III, 2 vol.

3 Cf. Denis de Rougemont: «Généalogie des grands desseins européens de 1306 à 1961, in *Bulletin du Centre européen de la Culture*, Genève, 1960–1961.

qu'approuvent depuis mille ans tous les meilleurs esprits, ceux qui ont vu loin»<sup>4</sup>.

Dès les premières années, les écrits de Rougemont<sup>5</sup> se caractérisent par une sensibilité aiguë aux problèmes du temps. Ils reflètent sa prise de conscience du malaise profond qui habite le siècle, et la littérature en général: la perte d'une foi et la démission de l'homme. Ses préoccupations sont métaphysiques, morales et politiques. Rougemont questionne la société de son temps, en dénonce les errances et les hypocrisies, s'interroge sur l'avenir des civilisations, et du Vieux Monde en particulier, guidé par une intuition première: la nécessité d'agir et de révolutionner l'homme.

### L'exigence européenne

Acteur et témoin d'une génération passionnée et anticonformiste, celle des années trente, puis intellectuel en exil volontaire aux Etats-Unis durant les années de guerre, son retour en Europe en 1946–1947 est le point de départ de son engagement européen.

Jusqu'ici, l'idée d'Europe n'est présente dans son œuvre que sous la forme d'une quête sentimentale et nostalgique. En quête d'aventures intérieures et de dépaysements salutaires, l'adolescent qu'il était cherchait un sens à sa vie, et parcourait l'Europe centrale, prêt à vérifier l'adage nietzschéen, qui fut aussi l'un des préceptes orphiques inspirant les rites d'Eleusis: «*Werde was du bist*». De cette quête sentimentale, il tire la matière de son premier ouvrage, *Le Paysan du Danube* (1932), un recueil de textes en prose qui se veut «une évocation d'un monde en disparition» dont il cherche à recomposer la rumeur profonde, et qui témoigne de sa rencontre avec l'Europe du sentiment, «patrie de la lenteur», de la métamorphose et du paradoxe. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, il se souvient avec tristesse de ce «bon vieux temps présent»<sup>6</sup> où les villes européennes rayonnaient encore de leur splendeur. Son regard s'était assombri avec la montée des phénomènes totalitaires, malgré les efforts du mouvement de l'Ordre Nouveau<sup>7</sup> de promouvoir une révolution contre le «désordre établi», et de préparer un avenir fondé sur la création de petites communautés (la commune, la région, une fédération des régions). Les principes qui donneraient sa doctrine au fédéralisme européen de l'après-guerre étaient déjà posés. Mais c'est en Amérique que Rougemont découvre véritable-

4 *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961, p. 8.

5 Cf. notre ouvrage, *Denis de Rougemont. Biographie intellectuelle*, Genève, Labor et Fides, 1996, 2 vol.

6 C'est le titre d'un article paru sous sa plume dans *Le Figaro*, 20 mars 1939.

7 Groupe d'intellectuels anticonformistes des années trente, formé, entre autres, de Robert Aron, Arnaud Dandieu, Alexandre Marc et Rougemont.

ment l'Europe. Le seul fait de vivre dans un milieu intellectuel foncièrement étranger lui donnait «comme une *sensation* de la différence, de l'identité européenne, et une nostalgie lancinante»<sup>8</sup>. L'approche de la fin de la guerre lui fit entrevoir où désormais porter ses efforts. A New York, fin 1943, un extrait de son Journal intitulé «Mémoire de l'Europe» témoigne de sa volonté d'engagement en faveur d'une noble cause:

Parce que l'Europe est la mémoire du monde, parce qu'elle a su garder en vie tant de passé, et garder tant de morts dans la présence, elle ne cessera d'engendrer. Elle a maîtrise d'avenir.<sup>9</sup>

Pour lui, nul autre choix ne se dessine que de travailler à l'union de tous les Européens. C'est là non seulement une nécessité politique et intellectuelle, mais aussi et surtout un devoir de l'esprit, du cœur et de la raison. Dans un monde où l'homme se voyait attaqué dans son être spirituel et réduit à l'irresponsabilité, il fallait, écrit-il, «repenser un monde en partant, non point des objets [...] mais de l'homme, mesure de toutes choses»<sup>10</sup>, c'est-à-dire la personne, au sens que lui avaient donné les mouvements personalistes français de l'entre-deux-guerres. Cet homme-là se définit par un certain nombre de mots-clés. Sur le plan personnel d'abord: vocation, risque, engagement, responsabilité, et sur le plan politique ensuite: communautés autonomes et organiques, pluralisme, fédéralisme. Il fallait également repenser des institutions mises au service de l'homme et non l'inverse. D'où sa formule célèbre: «Là où l'homme veut être total, l'Etat ne sera jamais totalitaire»<sup>11</sup>.

Sa participation en septembre 1946 aux Premières Rencontres internationales de Genève<sup>12</sup> lui fait prononcer sa première conférence sur l'Union de l'Europe, et donne désormais la pleine mesure de son engagement européen. Dans son diagnostic sans complaisance sur l'état du Vieux Continent, Rougemont se livre à un nécessaire et terrible examen de conscience. «L'Europe a mauvaise mine [...]. Sur son visage et dans son expression», Rougemont découvre «certains traits accusés et tendus, mais aussi une certaine anxiété, peut-être une lassitude [...]»<sup>13</sup> Après six ans d'absence, ses revoirs avec une Europe au plus bas de sa conscience, démoralisée, exigent l'exercice d'une lucidité sans recours.

8 «Denis de Rougemont», *Les Intellectuels et l'Europe* [sous la direction d'Alison Browning], Paris, Gallimard, 1984, coll. «Idées», p. 241.

9 «Mémoire de l'Europe. Fragments d'un Journal des Mauvais Temps qui vient», in *Revue de la Pensée française*, New York, septembre 1943. Repris in *Journal d'une Epoque*, Paris, Gallimard, 1968, p. 552.

10 «L'attitude personaliste», in *Le Monde libre*, octobre 1943, p. 69.

11 «Destin du siècle ou destin de l'homme?», in *L'Ordre Nouveau*, 15 mai 1934, p. 7.

12 Cf. notre article «Les Rencontres Internationales de Genève 1946», in *Revue suisse d'Histoire*, n° 1, 1989, pp. 64-78.

13 *L'Esprit européen*, Neuchâtel, La Baconnière, 1947, pp. 144 et 143.

Confrontant deux conceptions de l'homme, européenne d'un côté, américaine et soviétique de l'autre, Rougemont insiste sur l'urgence de la tâche spécifique des Européens devant l'irréversible courant de dépossession des valeurs, des idées, des croyances, des rêves et des ambitions du Vieux Continent. A cette Europe qui semble absente du monde, ou coincée entre deux empires, il s'agit de redonner «un certain *sens de la vie*, une certaine *conscience* de l'humain». Et ce n'est point «au nom de je ne sais quel nationalisme européen qu'il nous faut défendre l'Europe», ajoute-t-il, «mais au seul nom de l'humanité la plus consciente et la plus créatrice de l'homme»<sup>14</sup>. Ce qu'il faut réinventer, c'est le génie de l'homme européen. Et ce génie est inscrit dans son histoire déjà millénaire. L'exemplarité de l'homme européen se trouve dans une formule typique: «[...] c'est *l'homme de la contradiction*, l'homme *dialectique* par excellence»<sup>15</sup>, c'est-à-dire celui qui incarne une recherche perpétuelle d'un équilibre, d'une commune mesure humaine: la personne. Et les seules institutions qui sont à sa hauteur, et qui sont à même de traduire dans sa vie quotidienne ses élans les plus profonds, Rougemont les nomme fédéralistes.

Le combat est dès lors engagé. Rougemont exhorte les Européens à retrouver la signification féconde d'une attitude philosophique, spirituelle et humaine qui s'intègre à des structures politiques et institutionnelles à la mesure de l'homme. Et il les invite à cet effort créateur avant même de poser les principes organisateurs de l'Europe future, car pour lui, les fondements de l'union – empêcher la guerre à tout prix – importe plus que la manière dont cette union pourra se réaliser à l'avenir et qui reste, malgré tout, tributaire de convulsions historiques sur lesquelles l'homme n'a pas toujours prise. Rougemont est plus que conscient des maladies spécifiques du Vieux Continent. Les plus criantes sont le(s) nationalisme(s) et le sacro-saint principe de l'Etat-Nation, générateur depuis plus d'un siècle de guerres et de conflits qui, aujourd'hui encore, de la manière la plus absurde qui soit, embrasent des peuples aux frontières mêmes de l'Union européenne. Voilà les maux qu'il faut combattre. Et seul un «système»<sup>16</sup> fédéraliste, ou une «*solution fédéraliste*», peut apporter à l'Europe un avenir possible, parce que le fédéralisme, au contraire du nationalisme, «*veut unir et non pas unifier*»<sup>17</sup>, distinction capitale que d'aucuns détracteurs du fédéralisme, en dépit du bon sens, se plaisent encore à ignorer.

Mais Rougemont ne s'arrête pas là. Ce n'est pas seulement l'Europe qu'il s'agit de sauver, c'est l'humanité. Le cataclysme du 6 août 1945 à Hi-

14 Ibid., p. 153.

15 Ibid., p. 155.

16 Rougemont en appelle plus à une attitude d'esprit qu'à un esprit de système.

17 *L'Esprit européen*, op. cit., p. 159.

roshima lui inspire les plus grandes craintes. Dans cette ère nouvelle qui débute, les lendemains sont plus incertains que jamais et personne ne mesure encore les conséquences inéluctables que l'invention de l'arme atomique fait peser sur l'avenir de l'Europe et de la planète. Car s'il est une question qui désormais hantera les générations à venir, c'est l'idée que la fin *du* monde, non point la fin d'*un* monde, mais la fin des espèces humaine, animale et végétale, que cette fin est désormais possible par le pouvoir ou la folie des hommes. D'où son appel à la création d'un régime fédéraliste à l'échelle mondiale. D'où le dilemme simple qui est posé à l'homme d'Occident: «*La Planète unie ou la Bombe.*» Mais à ce moment de l'Histoire l'Europe divisée n'est plus une puissance capable d'exiger la paix. Il faut dès lors, précise Rougemont, «commencer par l'Europe»<sup>18</sup> avant de vouloir créer un Gouvernement mondial.

En 1947, Denis de Rougemont est convié au Premier Congrès de l'Union européenne des fédéralistes, où il pose les fondements spirituels du fédéralisme. A ses yeux, une fédération ne saurait construire sereinement et durablement son avenir qu'en se fondant sur la notion de la personne et en renonçant à tout esprit de système. En 1948, il joue un rôle éminent au Congrès de La Haye et obtient de haute lutte la rédaction finale du «Message aux Européens» qui réclame «une Europe fédérée, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes, des idées et des biens», «une Charte des droits de l'homme», «une Cour de justice» et une «Assemblée européenne où soient représentées les forces vives de toutes nos nations»<sup>19</sup>. Dans ce texte s'exprime, bien au-delà des tensions politiques du Congrès de La Haye et des divergences entre «unionistes» et «fédéralistes», la vocation première de l'Europe:

Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité, et dans les conditions du XX<sup>e</sup> siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ranimer ses pouvoirs d'invention pour la défense et pour l'illustration des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin.

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté.<sup>20</sup>

La même année, il publie *L'Europe en jeu*, recueil de discours et d'articles qui jalonnent les étapes déjà fécondes de son engagement européen. D'autres ouvrages de la même veine suivront: *Les Chances de l'Europe* (1962), *Lettre ouverte aux Européens* (1950), *L'Un et le Divers ou la cité*

18 Cf. «Commencer par l'Europe», in *Revue de Paris*, février 1949, pp. 70–77.

19 «Message aux Européens», *L'Europe en jeu*, Neuchâtel, La Baconnière, 1948, p. 169.

20 Ibid., p. 168.

européenne (1970), *Le Cheminement des Esprits* (1970), *Vingt-huit siècles d'Europe* (1961), qui sont autant d'étapes d'un même effort, au service d'un même engagement: la construction d'une Europe unie.

Militant activement au sein des mouvements fédéralistes<sup>21</sup>, il dirige sous les auspices du Mouvement européen, dont il est le secrétaire général, un «Bureau d'études pour l'ouverture d'un Centre européen de la Culture», chargé de préparer et d'organiser la première Conférence européenne de la Culture<sup>22</sup>, qui se tint à Lausanne en 1949, et dont le but était de définir les objectifs et les méthodes de l'action pour l'Europe dans le domaine culturel, au sens le plus large du terme. Conférence capitale, en effet, de son engagement, mais aussi du réveil qui s'opérait dans les consciences. Dans le «Rapport général» qu'il présenta aux délégués, Rougemont tente de définir «la visée humaine» qui doit présider à l'action des Européens. Cette visée humaine passe par les forces culturelles. Deux formules la résument:

- La culture au service de l'Europe.
- L'Europe unie au service de nos cultures.

La première souligne les responsabilités de l'esprit, la seconde, le moyen de protéger la liberté de l'esprit. Pourquoi cette instance toute particulière sur la culture? D'une part, parce que la condition de la culture dans les sociétés modernes, en Europe comme ailleurs, a subi «de profondes transformations pendant l'ère des nationalismes et de la souveraineté sans limites de l'Etat», et, d'autre part, parce que la situation de la culture, «jadis centrale [...] est devenue périphérique»<sup>23</sup>. Les dangers de cette situation sont multiples: marginalisation, dépendance et obéissance de la culture «à des 'nécessités' qui lui sont étrangères», perte de sa fonction créatrice et directrice, aggravation de la séparation entre la pensée et l'action<sup>24</sup>, etc. En réponse à une enquête sur «l'art dirigé», tel qu'il se manifeste sous la plume d'un certain nombre d'idéologues communistes de l'après-guerre, Aragon en tête, Rougemont cherche une issue libératrice: «Il s'agit donc pour nous, au XX<sup>e</sup> siècle, d'appeler et de créer des 'communautés' véritables au sein desquelles le langage retrouve un sens, les signes un pouvoir, l'opposition des repères, le progrès un but. Mais cela remet en question toute notre culture, et derrière elle toute la structure sociale et politique de l'époque.»<sup>25</sup> Plus concrètement, il s'agit de renforcer les moyens culturels matériels, non point d'organiser – ce serait reconnaître à l'Etat le droit

21 Cf. Mary Jo Deering: *Denis de Rougemont. L'Européen*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1991, qui a concentré sa recherche aux «combats acharnés» de la période 1948–1950.

22 François Saint-Ouen: «La Conférence de Lausanne, 1949», in *Cadmos*, été 1989, pp. 129–141.

23 «Rapport général», *Le Cheminement des Esprits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, p. 20.

24 C'est la thèse qu'il a soutenue avec brio dans *Penser avec les mains* (1936).

25 «Enquête sur l'art dirigé», in *Carrefour*, 23 janvier 1947.



d'élever ou d'abaisser des obstacles arbitraires à la circulation des idées ou des œuvres –, mais de favoriser les échanges, de lutter contre la censure, contre la nationalisation de la culture et de la recherche scientifique, d'étendre à l'Europe entière la libre circulation des personnes et des œuvres, afin de retarder une décadence culturelle qui pourrait devenir fatale pour le Vieux Continent. Rougemont rappelle à cette occasion que «l'unité culturelle de l'Europe n'a plus à être faite», puisque toutes les cultures en Europe sont nées d'un fonds commun. «Il ne s'agit pas de la créer ou de l'organiser par décret, mais simplement *de la laisser se manifester*, et de ne plus l'empêcher d'évoluer selon ses lois et sa liberté propres»<sup>26</sup>.

C'est précisément le rôle assigné au Centre européen de la Culture, dont le Congrès de La Haye avait reconnu la nécessité<sup>27</sup>. La Conférence de Lausanne attribue au futur organisme une triple mission, dont la plus importante est de «prendre toutes initiatives tendant à développer chez les peuples le sentiment européen, à l'exprimer, à l'illustrer»<sup>28</sup>. L'année suivante, en 1950, Rougemont inaugure à Genève cette institution, qu'il présidera jusqu'à sa mort, et dont la tâche essentielle est de donner une voix à la conscience européenne, d'offrir un lieu de rencontre et d'exercer une action de vigilance critique sur les grandes questions de l'heure:

Si maintenant nous voulons fonder l'Europe unie sur une base ferme et réaliste, fondons-la sur sa force principale, qui est dans l'ordre de l'esprit...<sup>29</sup>

De l'ordre de l'esprit dépend l'avenir de l'Europe, à la condition cependant que cet esprit puisse vivre dans un espace de liberté, à la condition que la cause qui justifie et anime l'existence et la vie d'un tel centre se confonde avec celle des hommes libres. Il est une autre donne qui fonde son action: toutes mesures économiques et politiques resteraient vaines s'il n'existait pas, au-delà des divisions de quelque ordre qu'elles soient, «une entité européenne bien vivante, un sentiment commun auquel il soit possible de faire appel [...], une conscience de notre unité dans la richesse de nos diversités»<sup>30</sup>. Et d'ajouter:

Il n'est point d'ordre économique possible sans une volonté préalable de mise en ordre politique. Il n'est point d'ordre politique qui serve l'homme, s'il n'est orienté dès le départ par une *vision* libératrice et fascinante.<sup>31</sup>

26 «Rapport général», op. cit., p. 23. C'est Rougemont qui souligne.

27 Par ailleurs, l'Assemblée consultative de Strasbourg votait le 6 septembre 1949 à l'unanimité moins deux abstentions une recommandation tendant à la création d'un Centre européen de la Culture.

28 «Rapport général», *Le Cheminement des Esprits*, op. cit., p. 25.

29 «Naissance du centre», *ibid.*, p. 31.

30 «Le mouvement européen», in *Revue de Paris*, avril 1949, p. 83.

31 *Ibid.*, p. 84. C'est Rougemont qui souligne.

Nous n'épiloguerons pas sur les initiatives du Centre européen de la Culture présidé par Rougemont, tant elles furent nombreuses, discrètes et pourtant essentielles dans la construction européenne. Les premières réunions du CEC débouchèrent sur la création du Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN). Entre 1950 et 1967, Rougemont préside le Comité exécutif du Congrès pour la Liberté de la Culture<sup>32</sup>, formé d'intellectuels et d'écrivains de renom soucieux de défendre la culture européenne face à la propagande soviétique, il participe à la création de la revue *Preuves*, l'une des grandes revues européennes de l'après-guerre<sup>33</sup>, il préside quantité de réunions et de colloques internationaux, dont la première Table ronde du Conseil de l'Europe. Dès les années cinquante, il crée nombre d'associations et de fondations à but culturel, dont l'Association européenne des festivals de musique, les Agences de presses européennes, la Fondation européenne de la Culture, l'Institut universitaire d'Etudes européennes, dont il est le directeur, l'Association écologiste européenne ECOROPA, le Groupe Cadmos, dont il rédigea le rapport au peuple européen, *Sur l'état de l'union de l'Europe* (1979), le Groupe de Bellerive, organe de réflexion sur les orientations de la société industrielle et auteur de travaux pionniers sur les dangers du nucléaire, et enfin la revue *Cadmos*, dont le titre même est «le symbole européen de la quête, transformant la notion d'Europe introuvable en un acte créateur exemplaire»<sup>34</sup>.

## La culture européenne

La création du Centre européen de la Culture posait inévitablement à son directeur une question difficile: qu'est-ce que la culture? Question d'autant plus problématique que le concept même de culture était à peu près inconnu au siècle dernier, qu'il n'est entré dans l'usage courant qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, enfin, qu'il est perçu très différemment selon les pays européens. La Conférence européenne de la Culture de Lausanne formula une définition rigoureuse, qui mérite d'être rappelée:

[La culture] est ce qui donne un sens à l'existence [...] et aux relations entre les hommes. Elle n'est pas seulement un héritage à conserver mais une commune manière de vivre et de créer, en accord avec une conception générale de l'homme, de sa dignité et de sa destinée.<sup>35</sup>

32 Cf. l'ouvrage remarquable de Pierre Grémion: *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture*, Paris, Fayard, 1995, 645 p.

33 Dirigée par François Bondy, *Preuves* prônait notamment la défense des valeurs européennes fondées sur le droit, la personne et l'esprit critique, ainsi que le maintien du lien entre l'Europe et le peuple russe.

34 Cf. page 2 de couverture de la revue.

35 Définition que Rougemont rappellera à maintes reprises, cf. «Vers une charte culturelle européenne», in *Notes d'information du Conseil de l'Europe*, n° 1, 1980.

Pour Rougemont, la culture est «l'activité humaine créatrice de valeurs, de sens, d'œuvres nouvelles et d'inventions»<sup>36</sup>. C'est également «un style de vie, un système de valeurs, un certain sens donné au fait de vivre, à l'amour, à la mort, aux relations entre humains, à la matière, au corps, à l'esprit, et au temps»<sup>37</sup>, qui naît «d'une prise de conscience de la vie, d'un besoin perpétuel d'approfondir la signification de l'existence, et d'augmenter le pouvoir de l'homme sur les choses»<sup>38</sup>. Et force est de reconnaître, dans l'histoire des civilisations, que la culture<sup>39</sup>, malgré les nombreuses acceptions de ce terme, est un «concept typiquement européen».

Et Rougemont de rappeler l'origine de ce dynamisme aventureux et unique, résultante incontestable d'une complexe diversité de mœurs, de croyances ou d'incroyances, de mythes, de sensibilités et de formes de pensée, qu'on nomme culture européenne, qu'il caractérise par la mise en tension de trois pôles fondateurs – décrits avec éclat en 1922 par Paul Valéry<sup>40</sup> –, qui ont produit autant de «conflits non encore résolus que de synthèses fécondes, mais toujours provisoires»<sup>41</sup>: l'individu grec, le citoyen romain, la personne chrétienne, en d'autres termes, l'individualisme, le collectivisme, le personnalisme, auquel il convient d'ajouter en contrepoint, venant des profondeurs obscures, la source celte et germanique, et parfois même arabe et slave. Tel est le drame constitutif de l'Occident, mais aussi le grand secret de l'homme européen, dont la force et le génie consistent à remettre toujours en question les résultats et les valeurs qui découlent de ce que Rougemont nomme la «pluralité des origines de notre civilisation». Le génie européen consiste aussi à prendre conscience, par l'expérience, des combinaisons possibles entre ces éléments fondateurs. Ainsi se trouvent réunies les conditions mêmes de toute création de culture.

Rougemont observe par ailleurs que ces conceptions de l'homme sont à l'origine de phénomènes (ou de réalités psychologiques) typiquement d'Europe, nées toutes de la révélation chrétienne, analysée et déformée

36 «Trois initiales, ou raison d'être et objectifs du CEC», *Le Cheminement des Esprits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, p. 40. Rougemont définit la civilisation comme «l'ensemble ou le système des résultats sociaux, à la fois matériels et moraux, produits par cette activité», *ibid.*

37 «Comment est née l'Europe?» in *La Table Ronde*, mai 1957, p. 15.

38 «Rapport culturel», Congrès de La Haye, *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 151.

39 François Saint-Ouen a très justement insisté sur cette notion centrale chez Rougemont et montré que la «vraie culture» débouche, chez Rougemont, sur un engagement en faveur du fédéralisme, cf. «Culture européenne et fédéralisme», *Le fédéralisme personnaliste aux sources de l'Europe de demain* [Ferdinand Kinsky, Franz Knipping (Eds.)], Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 1996, pp. 86–93.

40 «[...] je considérerai comme européens tous les peuples qui ont subi au cours de l'histoire les trois influences que je vais dire», Paul Valéry: «Note (ou l'Européen)», *Œuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1957, t. I, pp. 1008sq.

41 «Originalité de la culture européenne comparée aux autres cultures», in *Caractère et Culture de l'Europe*, n° 2–3, juin 1960, p. 29.

dans le prisme gréco-judéo-romain: les idées de *révolution*, de *passion* et de *progrès*. Toutes trois fixent les ressorts de l'âme occidentale, d'où s'expriment, au contraire d'autres civilisations, une «volonté de conscience», une «créativité virulente», enfin une «passion de la transformation». L'originalité de la culture européenne, par rapport aux anciennes cultures sacrées et aux cultures totalitaires qui, elles, ont en commun «l'unicité de leur principe de formation ou de réglementation forcée», réside en ce qu'elle apparaît à la fois multiforme, «pluraliste et profane»:

Culture de dialogue et de contestation, du seul fait de ses origines multiples et des valeurs souvent incompatibles qu'elle en a héritées, l'Europe n'a jamais pu s'ordonner à une seule doctrine qui eût régi à la fois ses institutions, sa religion, sa philosophie, son économie et ses arts.<sup>42</sup>

C'est là sa richesse première, et de «cet état de polémique permanente» s'est développé ce que Rougemont nomme «les trois vertus cardinales de l'Europe», à savoir,

- «le sens de la *vérité objective*» d'abord, ou «l'exigence de véracité», qui développa nulle part ailleurs qu'en Europe le sens critique, «au nom d'un absolu de vérité qui l'opposera plus tard au christianisme même, en tant que vérité révélée mais impossible à vérifier»;
- ensuite «le sens de la *responsabilité personnelle*» qui s'enracine dans la notion chrétienne de la personne humaine;
- et, enfin «le sens de la *liberté*»<sup>43</sup>, notion diversement pensée et vécue au cours des étapes historiques successives de la formation de la conscience européenne.

Ces trois vertus cardinales expliquent, selon Rougemont, le dynamisme de la culture européenne, dont les résultats les plus typiques et les plus probants sont le développement des sciences physiques et naturelles, l'idée d'universalité et l'idée de genre humain, l'histoire et l'historiographie, l'archéologie, l'ethnographie, la sociologie et la psychologie, etc. La culture européenne, loin d'être une addition de «cultures nationales», est donc pour Rougemont une «inquiétude consciente et créatrice»<sup>44</sup>, qu'il faut préserver à tout prix face aux menaces déferlantes du siècle présent. Sauver la culture européenne, ou occidentale, c'est espérer pour l'Europe un avenir harmonieux, et cet avenir ne peut être assuré que par la seule grâce de l'union et la volonté des peuples eux-mêmes.

Dans le domaine politique comme dans le domaine économique, les projets d'union ont vu le jour dès la fin des années quarante au travers d'institutions, au détriment peut-être de la culture, si nous entendons par ce terme la définition qu'en a donnée Rougemont et que résumant les mots

42 Ibid., p. 30.

43 Ibid., pp. 30–31.

44 «L'Europe et sa culture», in *Revue de Paris*, novembre 1950, p. 82.

de *valeur*, de *risque* et de *innovation*. C'est la raison pour laquelle Rougemont a toujours appelé, au-delà et malgré les divergences politiques ou idéologiques, à une prise de conscience permanente et renouvelée des fondements de l'âme européenne, à savoir le respect de la personne humaine, de sa vocation première, qui est la liberté. Rougemont ne l'a que trop répété:

Que servirait de doter l'Europe d'institutions communes mêmes techniquement parfaites, si les Européens de demain ne croyaient plus à leurs valeurs, à leurs idéaux, à tout ce qui a fait la grandeur de l'Europe?<sup>45</sup>

Les notions d'Europe et de culture sont donc indissolublement liées. De même, un lien étroit unit culture et politique, cette dernière étant définie comme l'ensemble des moyens qui permettent d'ordonner l'existence des communautés humaines:

Entre politique et culture [...] le rapport devrait être analogue au rapport entre forme et contenu.

Une politique d'union ne devient possible que s'il y a tout d'abord communauté de culture entre les hommes qu'elle envisage d'unir. Cette politique, ensuite, ne sera valable que si elle exprime, traduit, et tend à préserver ce qu'il y a de créateur dans cette communauté.<sup>46</sup>

Cette union politique, la tâche créatrice des Européens dans l'Histoire, est d'autant plus nécessaire et vitale, selon Rougemont, que l'héritage culturel de l'Europe s'est de tout temps trouvé menacé, ou limité par des phénomènes nés dans la conscience de l'Européen moyen, et cultivé par lui par choix – ce sont là ses hérésies –, à défaut de pouvoir embrasser la totalité de son héritage: son nationalisme ou son esprit partisan, son goût pour l'abstraction et la matière, son abdication devant la science et le savoir, son athéisme, enfin son mépris de l'Histoire. Et Rougemont de rappeler les éléments libérateurs de cet héritage culturel européen:

*l'esprit critique* ou remise en question perpétuelle de toutes choses [...];

*l'amour* de Dieu et du prochain comme de soi-même [...];

la notion de *personne humaine*, autonome et chargée d'une vocation unique mais fondatrice de communauté [...];

*la fidélité*, fondement du couple, du groupe et de la commune [...];

enfin *le sécularisme*, qui libère des contraintes effrayantes du sacré [...] et de toutes les religions nées de la peur [...]<sup>47</sup>.

Telles sont les vertus, autrement dit la part d'hérédité inéluctable, qui permettent à chaque Européen de dépasser l'héritage de ses ancêtres,

45 «La culture et l'union de l'Europe», in *Caractère et Culture de l'Europe*, n° 7, 1962, p. 12.

46 «Comment est née l'Europe?» op. cit., p. 15.

47 «L'héritage culturel de l'Europe», Préface, *Les Mémoires de l'Europe* [sous la direction de Jean-Pierre Vinet], Paris, Laffont, 1971, t. III, n.p.

d'exister dans son être à soi, dans le monde et pour le monde. D'aucuns objecteront sans doute que la culture européenne n'est point encore devenue universelle, que d'autres civilisations contestent à la culture européenne son caractère universel ou universaliste. A ces objections Rougemont rétorque que malheureusement «l'Europe n'a pas exporté sa sagesse régulatrice, faite d'équilibres mouvants, de tragédies entrecroisées, d'innombrables tensions, déchirantes et fécondes»<sup>48</sup>. Le débat ici posé est celui des relations entre l'Europe comme unité de culture et les autres régions culturelles de la planète. Le monde, en quelques décennies, a profondément changé. Dans le contexte politique, économique, idéologique et culturel entièrement nouveau de l'après Seconde Guerre mondiale, devant la montée des empires unifiés et totalitaires, le rôle que l'Europe est appelé à jouer mérite un examen approfondi, car l'avenir de la culture du Vieux Continent en dépend.

Face aux profonds bouleversements de la planète, Arnold Toynbee avait expliqué, en octobre 1953 lors de la Table Ronde<sup>49</sup> organisée par la Commission culturelle du Conseil de l'Europe, les deux avenir possibles qui s'ouvraient aux Européens: ou bien l'Europe tenterait de vivre sur son passé culturel, ou bien elle s'efforcerait de s'assurer une position dominante à l'échelle de la planète. Pour Denis de Rougemont, une troisième voie se dessinait: la possibilité d'apporter une réponse particulière aux défis de la crise de civilisation. Dans son discours de clôture, Rougemont insista sur un point capital: l'impérieuse nécessité pour l'Europe de prendre conscience des périls qu'elle encourait, et donc de l'urgence à édifier les principes d'une morale civique et européenne<sup>50</sup>, d'imaginer des structures politiques, des institutions supranationales d'un type nouveau:

Nous n'avons pas dressé les plans d'une civilisation modèle. Mais nous avons pensé que le devoir et le salut des Européens consistait à édifier des modèles nouveaux de société – valables pour eux-mêmes d'abord, mais aussi pour le reste du monde.<sup>51</sup>

48 «Originalité de la culture européenne comparée aux autres cultures», op. cit., p. 34.

49 Sept «Sages», présidés par Denis de Rougemont, avaient été chargés d'introduire les grands thèmes de cette *Table Ronde de l'Europe*: Alcide de Gasperi, van Kleffens, Eugen Kogon, Einar Löfstedt, Robert Schuman et Arnold Toynbee.

50 Pour Rougemont, la notion de civisme tire son origine de la doctrine de Proudhon et signifie avant tout participation active de l'individu à la vie de la commune. «Le civisme européen, c'est donc la participation à la communauté européenne traditionnelle, mais c'est aussi la participation à la communauté européenne en formation», «Education, civisme et culture», *Le Cheminement des Esprits*, op. cit., p. 84. Une autre formule mérite d'être citée: «[...] le civisme, c'est en somme un équilibre dynamique entre le citoyen et la cité», «Le civisme commence au respect des forêts», *ibid.*, p. 94. C'est à l'initiative du Centre européen de la Culture qu'est lancée dès 1961 une «Campagne d'éducation civique européenne».

51 «A la Table Ronde du Conseil de l'Europe», *Le Cheminement des Esprits*, op. cit., p. 74.

La profession de foi européenne d'Alcide De Gasperi allait dans le même sens<sup>52</sup>. A l'initiative du Centre européen de la Culture s'ouvre en automne 1964 à Bâle une grande conférence dont l'objectif est de poser les fondements du dialogue nécessaire entre les cultures, et de réfléchir «sur les moyens de faire face aux responsabilités nouvelles qui incombent à l'Europe, tant vis-à-vis d'elle-même que du reste du monde»<sup>53</sup>. La mission créatrice de la culture européenne se trouve réaffirmée avec force, dans le sens d'un véritable «dialogue des cultures»<sup>54</sup>. Cet appel à un dialogue avec les autres cultures marque sans doute une date capitale, souvent ignorée, dans l'histoire de la conscience européenne. Comme l'indique l'un des principes posés par Denis de Rougemont à la Conférence de Bâle, «le premier grand service que les Européens peuvent et doivent rendre au monde et à la paix, c'est d'achever leur union non seulement économique mais politique»<sup>55</sup>. Et cette union politique ne saurait se concevoir et se construire sans la culture<sup>56</sup>, dont l'essence première est le dialogue, ainsi que le rappellera Denis de Rougemont quelques mois avant sa mort à l'adresse du Conseil de l'Europe:

Commencer par la culture, c'est assurer dès le départ, et rétablir avec vigilance la primauté des *fins* que se donne une société, et la conformité de ces fins proclamée avec des moyens politiques et les activités économiques qu'elle met en œuvre à leur service.<sup>57</sup>

En 1974, lors de la Deuxième Table Ronde organisée par le Conseil de l'Europe, en un moment où la construction politique européenne se trouvait au point mort, en un moment où le Vieux Continent se trouvait confronté à des défis de toutes sortes, démographique, technologique, énergétique, idéologique, écologique, Rougemont revient sur la notion de personne comme fondement des valeurs européennes. La question posée lors des débats était de savoir dans quel sens réorienter l'aventure européenne. En clair: au nom de quelles valeurs et en vue de quelles finalités unir les Européens? Ces questions appellent des réponses. Elles seront spirituelles d'abord, avant d'être politiques.

52 «Il ne faudrait pas nourrir une équivoque, ni la transmettre à d'autres: c'est pour elle-même que nous préconisons l'Europe unie, et non pour l'opposer à d'autres peuples», cité par Elisabeth Arnoux de Pirey: *De Gasperi, le père italien de l'Europe*, Paris, Pierre Téqui, éditeur, 1991, p. 258.

53 «Motifs et objectifs», *L'Europe et le monde*, Débats et résolutions, in *Bulletin du Centre européen de la Culture*, automne 1965, p. 4.

54 Cf. également «Le Dialogue des cultures», Conférence au Cénacle de Beyrouth, 22 octobre 1961, *Le Cheminement des Esprits*, op. cit., pp. 158-174.

55 «Déclaration finale», *ibid.*, p. 153.

56 Ainsi que le rappelle Robert Schuman: «L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une unité économique, doit être une communauté culturelle», cité in *L'Un et le Divers*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, p. 41.

57 «Trente-cinq ans d'attentes déçues mais d'espoir invaincu: le Conseil de l'Europe», in *Cadmos*, été 1985, p. 35.

Pour Denis de Rougemont, l'union des Européens passe certes, sur le plan politique, par le fédéralisme, seul «système» capable de guérir le Vieux Continent d'un mal terrifiant et spécifiquement occidental, le dogme destructeur de l'Etat-Nation<sup>58</sup>, né de la guerre et pour la guerre. Sur le plan religieux, l'union des Européens passe par l'œcuménisme<sup>59</sup>. Et c'est autour de ces deux axes, essentiels à ses yeux, que Rougemont s'affirme sans conteste comme un théologien de l'Europe, un théologien de l'unité européenne. Son combat en faveur de l'union de tous les Européens est certes affaire de raison, mais il est aussi affaire de foi et de conviction, de foi personnelle s'entend. C'est là le troisième axe, le plus fondamental, qu'illustre sa doctrine de la personne, nourrie et mûrie dès les années trente.

### De la personne au fédéralisme

La personne, quelle est-elle? Dans la pensée occidentale, la notion de personne trouve son origine dans la célèbre formule du «Connais-toi toi-même» de Socrate, puis dans la pensée platonicienne. Les quatre conciles œcuméniques des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles confèrent à la notion de *persona* romaine une dimension métaphysique, chrétienne. Avec saint Augustin et Boèce, la notion de «personne divine» devient «humaine», c'est-à-dire désigne l'homme à l'image du Christ. Grâce aux réformateurs du XVI<sup>e</sup>, la notion de personne s'enrichit d'un élément capital, la vocation<sup>60</sup>. Définie tour à tour dans ses manifestations concrètes par Leibniz, Kant, Kierkegaard, Charles Renouvier et Max Scheler notamment, la notion de personne trouve au XX<sup>e</sup> siècle, à mesure que les menaces sur l'individu s'accroissent, un regain d'intérêt philosophique au sein des mouvements non conformistes français, dont Mounier et Rougemont sont les figures de proue.

Pour Rougemont, la personne n'est ni une valeur abstraite, ni un individu isolé au sein des masses anonymes, ni encore un individu retranché du monde, dépourvu de buts. La personne est une réalité paradoxale, une entité spirituelle douée d'une vocation créatrice, fondement de toute communauté humaine. C'est à la fois un être solitaire *et* solidaire, distingué *et*

58 Cf. «L'Etat-Nation contre l'Europe. Notes pour une histoire des concepts», in *Cadmos*, printemps 1984, pp. 88–112.

59 Entendons par ce terme non seulement la prise de conscience du scandale des divisions, de la responsabilité commune des chrétiens dans le monde et l'urgence d'une restauration de l'unité de l'Eglise, mais également le dialogue entre toutes les sensibilités religieuses.

60 «La vocation n'est pas un choix de l'homme. [...] La vocation est un appel, une mission confiée à un homme, – une parole que Dieu lui adresse», *Politique de la Personne* (1934), Paris, «Je Sers», 1946, p. 57.



relié, autonome *et* participant, défini par une vocation qui le singularise mais qui exige, dans un même élan, le service envers la communauté. S'agissant de choisir les finalités de la société européenne, Rougemont posa, lors de la Table Ronde du Conseil de l'Europe de 1974, la question décisive du référentiel, c'est-à-dire ce qui gage les valeurs qui doivent guider les choix futurs: «Pour l'homme d'Europe, qu'il le sache ou non, le référentiel absolu c'est la personne.»<sup>61</sup>

La personne, telle que la conçoit Rougemont, implique une morale – un ensemble de «vertus»<sup>62</sup> qui lui permettent d'exister et d'agir – et une politique. La politique de la personne, ce sont les engagements concrets de la personne envers la communauté, la politique étant, au sens noble de ce terme, «l'art d'aménager une cité pour que tout homme y trouve sa chance d'être humain»<sup>63</sup>. La politique de la personne commande dès lors une double approche: d'une part, une haute conception de l'homme, ou un idéal, et, d'autre part, des mesures pratiques ordonnées vers la réalisation de cet idéal. La traduction politique et économique de la doctrine personnaliste est le fédéralisme. La traduction religieuse du fédéralisme et du personnalisme est l'œcuménisme. Ces idées, énoncées par Rougemont dès les années quarante, sont résumées dans la formulation suivante:

L'œcuménisme, le personnalisme et le fédéralisme sont les aspects divers d'une seule et même attitude spirituelle. Ils s'engendrent l'un l'autre et s'appuient mutuellement. Ils ont les mêmes structures et les mêmes ambitions. Ils opposent à la notion d'unité rigide celle de communion.<sup>64</sup>

Construire l'Europe c'est donc partir de ces trois évaluants fondamentaux. Ni la Nation, ou les valeurs nationalistes, ni toute forme d'Etat qui étoufferait les valeurs personnelles, ni des institutions politiques qui priveraient la personne de ses droits ou l'empêcheraient d'exercer ses devoirs selon une conscience respectueuse d'autrui, ne permettent de construire l'Europe, au contraire de ces trois doctrines, en fait des attitudes humaines et spirituelles qu'incarnent l'œcuménisme, le personnalisme et le fédéralisme, qui posent les jalons du seul avenir possible de l'Europe et permettent de traduire l'unité culturelle déjà inscrite dans l'histoire en union politique. Le choix dernier auquel l'homme occidental se trouve confronté en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle se résume, selon Rougemont, à l'alternative suivante: la puissance ou la liberté. Autrement dit: le «pouvoir sur autrui» qui

61 «La personne comme fondement des valeurs européennes», Deuxième Table Ronde du Conseil de l'Europe, 19 septembre 1974. [D. 69.558], p. 7.

62 Réalisme, violence spirituelle, autorité, goût du risque, originalité, ascétisme de l'expression, imagination créatrice et style. Cf. *Penser avec les mains*, Paris, Albin Michel, 1936, pp. 203–231. Ces vertus incarnent la mesure occidentale de l'homme.

63 «A hauteur d'homme», in *Réforme*, 1<sup>er</sup> juin 1946.

64 «Fédéralisme et œcuménisme», in *Foi et Vie*, septembre–octobre 1945, p. 632.

conduit droit au totalitarisme, puisqu'il est fatal que l'Etat s'en empare un jour, ou le «pouvoir sur soi-même»<sup>65</sup> qui permet à l'homme d'exercer sa vocation personnelle au sein de la communauté, et donc sa liberté.

Pour Rougemont il importe de définir à nouveau les finalités de nos sociétés, de fonder une politique de notre avenir prochain et une société «à hauteur d'homme» où puissent s'exprimer des libertés garanties par l'exercice de responsabilités concrètes, de redéfinir de nouveaux espaces de participation civique, des communautés de toute espèce où l'homme puisse participer directement aux décisions qui concernent son avenir. En d'autres termes, les solutions ne résident pas dans des tentatives, souvent hasardeuses et abstraites, de construire un système, souvent inapplicable et inefficace parce que détaché du réel et des vrais problèmes, ou de fonder une doctrine nouvelle. La mission européenne est, par excellence, de définir une éthique, c'est-à-dire une *praxis*. Pour Denis de Rougemont, elle est

l'ensemble des moyens qui dicte une fin pour que l'on puisse la rejoindre. Seule la fin justifie les moyens, pour autant qu'elle est juste en soi, et qu'ils sont des moyens qui vraiment y conduisent<sup>66</sup>.

L'éthique du fédéralisme<sup>67</sup> que Rougemont s'est proposé de définir afin de combattre nombre de malentendus tragiques<sup>68</sup>, cette éthique repose sur une série de vertus, toutes complémentaires, toutes agissantes, toutes vivant dans une tension réciproque et créatrice. Première vertu: la tolérance, c'est-à-dire l'acceptation de l'altérité, de l'infinie diversité des personnes et des communautés, des cultures et des religions. De là peut s'instituer la solidarité et la reconnaissance de l'autre, mon semblable et mon prochain. La vertu de tolérance engendre ce que Denis de Rougemont appelle la «solidarité des solitaires». Seconde vertu: «le courage, mais aussi le devoir d'être soi». Chaque homme étant unique et doué d'une vocation personnelle, il est de sa tâche, de son devoir, et de son courage d'inventer son propre chemin, Denis de Rougemont se référant explicitement à cette parole tirée d'un psaume: «Ta Parole est une lampe à mes pieds, une lumière sur mon sentier» [Psaume CXIX, 105]. Troisième vertu: «l'amour de la complexité», car toute volonté de simplification, d'unification (politique)

65 «La personne comme fondement des valeurs européennes», op. cit., p. 9.

66 «Notes pour une éthique du fédéralisme», in *Menschenrechte, Föderalismus Demokratie, Festschrift zum 70. Geburtstag von Werner Kägi*, Zurich, Schulthess Verlag, 1979, p. 259.

67 Sur les différentes acceptions de ce terme, cf. Dusan Sidjanski: «Fédéralisme (et néo-fédéralisme)», *Dictionnaire international du fédéralisme* [Sous la direction de Denis de Rougemont, édité par François Saint-Ouen], Bruxelles, Bruylant, 1994, pp. 67-79. Cf. également du même auteur, «Des principes du fédéralisme de Denis de Rougemont», *L'Avenir fédéraliste de l'Europe*, Paris, PUF, 1992, pp. 271-276.

68 Ainsi par exemple: «[...] fédéralisme signifie unification au mépris des diversité» ou «refus de tout pouvoir central, repli sur soi, voire séparatisme, au mépris de l'union dans l'intérêt commun», *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 115.

mène fatalement à la guerre et à la construction de système totalitaire. Quatrième vertu: «le respect du réel» qui signifie, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, le respect des «conditions de survie de l'humanité». Sur le plan politique, c'est le respect et la reconnaissance des unités de culture, c'est-à-dire des espaces où l'homme puisse faire entendre sa voix et participer librement aux décisions qui touchent son destin. Cinquième vertu: «le sens du paradoxe» enseigné dans les Evangiles, qui signifie que les plus petites entités politiques et humaines sont les moins vulnérables et les plus efficaces et que «le respect de la diversité est la condition même de toute Union réelle». Sixième vertu, enfin: «l'humour» qui est une forme de l'esprit de tolérance, «en ceci qu'il tend à désarmer la violence». Denis de Rougemont écrivait ailleurs que ni le Diable ni les systèmes totalitaires ne supportent le sens de l'humour: «C'est le sens de l'humour qui sauve les hommes vivant dans un Etat démocratique»<sup>69</sup>.

A l'évidence, ces vertus fondatrices d'une éthique fédéraliste sont d'abord spirituelles. Elles fondent l'avenir européen, établissent des énergies neuves sur le plan politique, moral, social, religieux et culturel. Elles maintiennent intactes nos libertés créatrices, assurent la vie spirituelle des personnes et, enfin, permettent la réalisation, en chacun des hommes, de leurs vocations singulières au sein de la communauté. Il en va, pour Rougemont, de la survie de l'humanité.

Le But de toute l'histoire humaine vue dans la perspective chrétienne est [...] la communauté des personnes, libérées et reliées en vertu de la foi.<sup>70</sup>

Si telle n'était pas la finalité dernière de notre histoire, de nos sociétés européennes, il nous faudrait alors réfléchir sur cette question terrible, qui prend la forme d'un aveu: avons-nous donc si peur d'être libre?

## L'aventure occidentale

Méditant sur l'aventure spirituelle, technique et économique de la conscience occidentale du XX<sup>e</sup> siècle, Rougemont a posé les principes de cohérence et les implications philosophiques de l'attitude de l'homme occidental et des croyances qui donnent à sa culture sens et raison d'être, interrogeant du même coup les options fondamentales initiales et finales de la civilisation occidentale. Celle-ci a produit, entre autres, deux créations typiques, deux réalités spécifiques, hétérogènes, d'ordre et de nature incomparable: la machine et la personne. Ces deux créations, l'une matérielle, l'autre spirituelle, fondent la genèse de l'*Aventure* occidentale. Des

69 *La Part du Diable* (1942), Neuchâtel, La Baconnière, 1946, p. 80.

70 *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, p. 65.

questions posées sur la finalité d'une civilisation découlent les formes de deux civilisations distinctes – l'Occident et l'Orient –, deux directions maîtresses de l'homme dans sa quête du réel: d'un côté l'obéissance active à un Dieu personnel qui a chargé l'homme d'une mission terrestre et, de l'autre, la connaissance immédiate de l'Esprit immobile par une ascèse qui délivre l'âme des liens du monde.

L'option décisive de la quête occidentale est prise lors des grands Conciles œcuméniques, qui définissent la *personne humaine*, et sa destinée, à partir de la Trinité, de la personne du Christ, vrai Dieu et vrai homme à la fois. Naissent alors les paradoxes, les tensions et les contradictions de l'homme occidental qui, porté par une dialectique permanente de l'existence, poursuit une recherche jamais achevée, mais créatrice, d'un équilibre plus vivant mais cependant jamais stabilisé, une tension qu'il ne peut dépasser qu'en vertu de la foi, dans l'amour, et par l'obéissance absolue à une vocation transcendante. De la quête du progrès, puissant ressort de l'aventure occidentale, découlent trois maladies spécifiques: la passion, la révolution ou la passion socialisée, l'Etat-Nation ou la vocation socialisée. Toutes trois sont le résultat d'une *transposition abusive* de réalités spirituelles. L'expérience du temps historique, la découverte de l'espace, l'exploration de la matière et l'aventure scientifique généralisée n'ont guère permis à l'homme occidental de trouver son équilibre. Aussi l'auteur préconise-t-il une philosophie de la liberté qui n'exclut pas Dieu, et un dialogue métaphysique, nécessaire et possible, pour le salut de l'Occident et du monde, une quête sans fin entre l'Orient et l'Occident: une réconciliation de l'*Aventure* chrétienne occidentale et de la *Voie* religieuse orientale, «*Dialogue*» qui doit avoir lieu au niveau créateur des grandes cultures vivantes de la planète.

Denis de Rougemont n'arrête pas là sa méditation. Dans *Comme Toi-même* (1961), ouvrage qui reprend les thèmes essentiels développés dans *L'Amour et l'Occident* (1939), il explique que le «mouvement d'aller et retour du religieux à l'érotisme est un des secrets de la psyché occidentale» et que les Mythes, puissants ordonnateurs des désirs, des passions et de l'amour, permettent de poser le vrai problème éthique et religieux, celui d'ordonner les décisions et les finalités de la personne: la liberté. Par un regard croisé sur les grandes œuvres littéraires qui ont donné à la conscience occidentale sa vraie grandeur, Rougemont démontre la présence active des mythes dans les choix de l'homme occidental.

Enfin, dans son dernier grand ouvrage, *L'avenir est notre affaire* (1977), Rougemont décrit sa véritable vision politique et philosophique face à la crise de l'avenir. Ce livre-testament se présente à la fois comme un examen de fond sur la crise globale des systèmes socio-politiques provoquée par

la mauvaise gestion de la Terre et comme une réflexion toute de lucidité sur le sort de la civilisation occidentale. L'auteur expose dès lors les remèdes possibles pour conjurer l'angoisse du devenir dans nos sociétés. Le XX<sup>e</sup> siècle a développé en effet une dialectique mortelle pour l'homme, dialectique entre les mythes du Progrès et une croissance économique effrénée, entre la technologie nucléaire et le mythe tout-puissant de l'Etat-Nation, générateur de formidables déséquilibres et de graves périls. Au premier rang de ceux-ci figurent la centralisation et l'inflation bureaucratique, l'attentisme ou l'opportunisme des politiques, la passivité des citoyens, l'alignement des intelligences et des comportements, la déperdition de la responsabilité civique, le gaspillage des ressources. Face à l'incapacité des Etats-Nations à répondre aux défis de l'avenir, l'auteur propose le recours à l'écologie, définie au sens le plus large de «système des échanges et des interactions entre Nature, Cité, Personnes»<sup>71</sup>, c'est-à-dire d'un éco-système qui offre à l'homme la possibilité de coexister dans la diversité et de gérer durablement les ressources de la planète Terre. Le succès même de l'effort civilisateur de l'Occident contraint aujourd'hui l'homme à choisir librement son avenir.

Sur le plan politique, une Fédération des régions à l'échelle européenne s'avère la seule alternative possible face à la puissance nocive et destructrice du dogme de l'Etat-Nation. La Région (le mot-clé de l'avenir), définie comme un espace variable, c'est-à-dire selon la dimension des problèmes, la qualité de vie ou la volonté des habitants, comme un espace de participation civique<sup>72</sup> et d'animation, comme un tissu de relations humaines, la Région permet un rééquilibrage des compétences, des pouvoirs et des ressources d'énergie, la sauvegarde de l'environnement, la reconstruction d'un tissu de la vie sociale et de la communauté, qui n'est point le «lieu d'une uniformité imposée», mais «l'espace de fécondité d'un foisonnement de singularités»<sup>73</sup>.

Sur le plan philosophique, la redécouverte des dimensions spirituelles et personnelles de l'homme, de ses responsabilités éthiques, est la seule réponse créatrice face au destin d'un siècle destructeur. L'avenir de nos sociétés ne doit plus être lié aux seuls impératifs technologiques ou aux nécessités économiques, mais à l'entier de l'homme. Ce choix est proprement révolutionnaire, car il exige de l'homme qu'il change radicalement les finalités de la société, et appelle chaque citoyen à une prise en charge de

71 *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, p. 300.

72 La commune est l'unité de base de cette participation. Fédérée à d'autres communes, elle appelle la Région, qui, fédérée à d'autres régions, appelle à son tour les régions transfrontalières. La Région ne saurait être un mini Etat-Nation.

73 *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, p. 257.

son avenir pour remédier aux défaillances des Etats. Il est devenu urgent pour l'homme de maîtriser la Création, de faire œuvre d'imagination, d'intervenir de manière responsable en rétablissant les fins de ses actions et en construisant une société basée sur les rapports des personnes, des communautés vivantes et des régions.

Dans cet essai de prospective *personnaliste*, donner un sens à l'avenir n'est possible et réalisable que par l'accomplissement de la personne autonome *et* solidaire de la communauté, et par l'exercice concret de sa liberté, but dernier de la société. Dépassant les concepts de prospective et de futurible, Rougemont leur oppose l'idée de *prophétie*, laquelle prévoit les conséquences lointaines des actions humaines. D'où son appel à une *conversion*, au sens biblique de ce terme, fondatrice d'une utopie: «Situer au centre de l'homme le centre de la société»<sup>74</sup>. C'est dans cette formule que Rougemont apparaît comme l'un des pères fondateurs de l'Europe.

74 Ibid., p. 232.